Accusé de réception en préfecture
078-257800995-20190416-280319-2-DE
Date de télétransmission : 16/04/2019
Date de réception préfecture : 16/04/2019

DEPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT DE LA PROPRIETE DE MONTE-CRISTO

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 28 mars 2019

PUBLIE LE : 16 avril 2019

Délibération n°280319-2 : Compte-rendu des actes administratifs du Président

---

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit mars à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la propriété de MONTE CRISTO, dûment convoqué par le Président le dix-neuf mars, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-François PERRAULT**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 28 MARS 2019

PRESENTS

LE PECQ	Nicole WANG, DELEGUEE TITULAIRE
LE PORT-MARLY	Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE Mireille TEMPEZ, DELEGUEE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Jean-François PERRAULT, PRESIDENT Hubert POTHELET, DELEGUE SUPPLEANT

ABSENTS EXCUSES

LE PECQ	Nicole SCHELLHORN, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PORT-MARLY	Olga ATHLAN, DELEGUEE SUPPLEANTE
MARLY-LE-ROI	Stéphanie THIEYRE, DELEGUEE TITULAIRE Guillaume LE HENO, DELEGUE SUPPLEANT

Communes non représentées : NEANT

Assistaient à la séance :

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Madame Frédérique LUROL, Directrice du Château de MONTE CRISTO

Nombre de communes	:	**3**
QUORUM	:	**4**
Délégués présents	:	**5**
Délégués comptant pour le vote	:	**5**

Accusé de réception en préfecture
078-257800995-20190416-280319-2-DE
Date de télétransmission : 16/04/2019
Date de réception préfecture : 16/04/2019

SI MONTE CRISTO – CS 280319-2

OBJET : COMPTE RENDU DES ACTES ADMINISTRATIFS DU PRESIDENT

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-23,

CONSIDERANT l'obligation pour le Président de rendre compte des actes administratifs pris dans le cadre de la délégation de compétences consenties par le Comité Syndical dans sa délibération en date du 4 septembre 2018.

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

PREND ACTE des décisions du Président qui suivent :

Décision n° 2019/01

OBJET : Achat de nouveaux produits destinés à la vente en boutique

Il a été décidé d'acquérir et de vendre les livres mentionnés ci-dessous :

ARTICLES	FOURNISSEURS	PUA TTC	PUV TTC
Chroni « Histoire de France »	On the go Editions	8,39 €	12,90 €
Chroni « Histoire du Monde »	On the go Editions	8,39 €	12,90 €
Jeu de 7 familles « Les Rois de France »	Editions Dusserre / L'ADRS	4,63 €	8,90 €
Jeu de 55 cartes « Les Costumes de la Renaissance »	Editions Dusserre / L'ADRS	5,16 €	8,00 €
Jeu de 55 cartes « Les Lumières du XVIIIe siècle »	Editions Dusserre / L'ADRS	5,16 €	8,00 €
Jeu Pict It	Editions Dusserre / L'ADRS	11,25 €	19,50 €
Mini jeux de patience de Mme Sonet-Morin (fac similé 1860)	Editions Dusserre / L'ADRS	12,62 €	19,50 €
Tarot Français des Fleurs	Editions Dusserre / L'ADRS	9,04 €	16 €
Mug personnalisé	Editions A. Leconte	3,84 €	9,00 €
Porte-clés du Château	Editions A. Leconte	2,38 €	5,00 €
Carnet « Journal d'une princesse »	Editions A. Leconte	3,60 €	7,50 €

Les crédits afférents sont inscrits au budget.

Décision n° 2019/02

OBJET : Création, fabrication, achat et vente de médailles souvenirs de LA MONNAIE DE PARIS

Il a été décidé de confier la création et la fabrication d'une Médaille Souvenir à l'effigie du Château de Monte-Cristo à LA MONNAIE DE PARIS, Etablissement Public Industriel et Commercial, d'acquérir et de vendre cette médaille selon les modalités suivantes :

Accusé de réception en préfecture
078-257800995-20190416-280319-2-DE
Date de télétransmission : 16/04/2019
Date de réception préfecture : 16/04/2019

SI MONTE CRISTO – CS 280319-2

ARTICLES	FOURNISSEURS	P.U. TTC à l'achat	P.U. TTC de vente
Médaille Souvenir	LA MONNAIE DE PARIS	1,14 €	2,00 €

Il a été décidé d'acheter 5 600 Médailles Souvenirs pour un montant total de 5 395,00 € HT, soit 6 474,00 € TTC.

Les crédits afférents sont inscrits au budget.

Fait à Marly-le-Roi, le : 12/04/19
Transmis en Préfecture et affiché le : 16/04/19

Pour extrait conforme

Jean-François PERRAULT
Président du Syndicat Intercommunal